

RESOLUTION DU BUREAU POLITIQUE DU P. C. I.

Paris, le 14 avril 1947.

Au Comité central du 9 mars, la majorité a présenté une déclaration où elle faisait le point. Elle montrait quel était le bilan positif de la direction du parti, les difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises ; elle exposait la crise dont souffrait le parti et définissait les directions qui s'imposaient.

La minorité vient de déposer devant une réunion du B.P., dont elle avait demandé la convocation exceptionnelle, le mardi 8 avril, un texte qui s'intitule : « Le Parti en danger. »

Ce texte est avant tout une longue critique de « La Vérité ». Tout le monde pense que « La Vérité » peut et doit être encore améliorée. Cependant, personne ne peut nier que « La Vérité » est, à l'heure actuelle, meilleure que « La Vérité » des formules antérieures (Bleibtreu et Marcoux). Personne ne peut nier que la progression de la vente, progression continue depuis six mois, à la fois dans les kiosques et par le parti, constitue un des actifs les plus importants du parti.

Ce texte est avant tout une déclaration de guerre à la majorité de la direction. Il affirme « l'urgente nécessité » d'un congrès extraordinaire et réclame, avant ce congrès, la réunion d'un C.C. élargi aux secrétaires des régions, au B.R. parisien et aux responsables des rayons parisiens. Ce C.C. se tiendrait en présence de tous les militants du parti. Ce Comité central élargi devrait, dans l'intention des camarades de la minorité, désigner un nouveau Bureau politique, une « direction de redressement pour le parti ». Or, ce C.C. élargi est un organisme qui ne peut avoir aucun droit spécial supérieur à ceux du C.C. élu au dernier Congrès. L'élargissement proposé par les camarades de la minorité relève de la cuisine parlementaire la plus pure.

Le Bureau politique repousse ce Comité central élargi.

Toutefois, le B.P. rappelle que les camarades minoritaires ont le droit de demander un Congrès extraordinaire. Cette demande, si elle est faite, entraînera l'organisation, par le Secrétariat, d'un referendum selon les statuts du parti bolchevik. Si ce referendum permet aux camarades minoritaires d'associer un tiers des membres du parti à leur demande de Congrès extraordinaire, celui-ci sera préparé et tenu par la direction actuelle du parti, dans les délais prévus par les statuts du parti bolchevik.

A ce propos, le B.P. fait cependant les remarques suivantes :

1° La direction actuelle a été désignée par un congrès, qui s'est tenu il y a exactement sept mois, pour appliquer la politique qu'elle avait défendue devant ce Congrès. La direction actuelle a le devoir de diriger le parti en conséquence, sauf pour elle à demander un nouveau congrès. Or, la direction n'a pas demandé un tel congrès. Elle n'a jamais indiqué que les difficultés auxquelles elle fait face lui paraissent insurmontables.

2° Ces difficultés sont les suivantes :

a) **Difficultés politiques.** — Comme l'indique la déclaration de la majorité au C.C. du 9 mars notre parti n'échappa pas aux conséquences du marasme politique actuel de la classe ouvrière ;

b) **Difficultés financières.** — Les fonds du parti et le soutien des sympathisants sont entièrement absorbés par la publication de La Vérité et le financement de l'appareil central (présentement, quatre permanents à Paris et un en province). La

propagande et l'éducation sont négligées faute de moyens matériels ;

c) **Difficultés intérieures.** — La région parisienne est hostile à la direction actuelle. La minorité y organise une agitation qui prend de plus en plus l'allure d'une insurrection intérieure permanente contre la direction.

Or, aucune de ces difficultés ne peut être résolue par un Congrès extraordinaire, surtout pas la question financière qui conditionne pour une bonne part les autres difficultés matérielles.

3° A un moment où ni l'expérience faite par le parti, ni le développement de la situation n'ont apporté la moindre preuve — loin de là — à l'appui des thèses de la minorité, on peut s'étonner qu'elle affirme « l'urgence » de la convocation d'un tel congrès extraordinaire. Le camarade Frank, dans une entrevue qu'il avait demandée au camarade Craipeau, rejetait l'idée d'un « match revanche » au prochain congrès, qui ne pourrait que laisser les militants, sans contribuer à éclaircir les problèmes en discussion. Il est probable que les militants du parti ne sont ni plus convaincus de la justesse des perspectives minoritaires, ni enthousiastes pour rendre la direction à ceux qui ont eu pendant deux ans l'occasion d'y faire leurs preuves sans succès.

Le B.P. s'élève contre le fait que la minorité organise par tous les moyens et au mépris de toute discipline révolutionnaire une lutte de clique, sans principes politiques, dans le parti. Il mandate le secrétariat pour rapporter à sa prochaine séance sur les mesures propres à sanctionner la violation de la discipline du parti que constitue l'édition d'un texte intérieur, à plusieurs centaines d'exemplaires avec le papier du parti, et dans les locaux de la J.C.I., par plusieurs camarades dont un n'est pas du Comité central et ne doit donc pas participer à une activité de tendance.

Le B.P. est prêt à examiner toutes les propositions visant à renforcer la cohésion du parti, tant politique que du point de vue de l'organisation. Mais il signale :

1° Qu'avant un nouveau congrès, les thèses du III^e Congrès restent en vigueur et constituent la base de toute l'action du parti.

2° Qu'aucun changement de direction ou remaniement ne serait justifié avant un nouveau congrès, s'il ne remplissait pas les conditions suivantes :

— Confirmation des grandes lignes des thèses du III^e Congrès dont la justesse s'est vérifiée ;

— Réorganisation de la région parisienne dans le sens d'une plus grande efficacité du travail dans les masses, d'une discussion politique aussi large que possible et d'une éducation politique à la base que nos moyens matériels nous interdisent de faire actuellement, dans des stages ou dans une école de cadres sérieuse.

Ces réserves étant faites, le B.P. prend la décision d'étudier et de proposer au parti, le plus rapidement possible, un plan qui tentera d'apporter des solutions aux difficultés pratiques actuelles, et qui portera sur :

1° La réorganisation de la région parisienne, en fonction des tâches présentes du parti ;

2° L'orientation d'ensemble du travail et de la structure du parti.

LE PARTI NE DOIT PAS CEDER AUX TENTATIVES DE CONFUSION POLITIQUE

par GEOFFROY.

Les camarades ont entre les mains un texte intitulé « Le parti en danger », signé de treize camarades titulaires et suppléants du C.C. appartenant à la tendance Frank. Les camarades Mestre et Marcoux, d'une part, et Soudran d'autre part,

ont joint leur signature au bas de ce texte ; ils déclarent être en accord avec la « tentative » de la minorité Frank, tout en faisant des réserves plus ou moins importantes.

Quelle est la « tentative » de la minorité Frank ? Le doute